



LIN TEXTILE

Fiche filière

À retenir
 La France est le **1^{er}** producteur mondial de lin textile
 La France est le **1^{er}** exportateur mondial de lin non filé
Production en constante progression depuis 2011
Régionalisation de la production dans le Nord de la France



ORGANISATION

- Le CIPALIN (Comité Interprofessionnel de la Production Agricole du Lin) est un syndicat interprofessionnel regroupant des syndicats représentatifs de la production et de la transformation du lin textile :
 - l'association Générale des Producteurs de Lin ;
 - la Fédération Syndicale du Teillage Agricole ;
 - l'Union Syndicale des Rouisseurs Teilleurs de Lin.
- 7 partenaires institutionnels dont ARVALIS
- 3 grands types d'acteurs : les producteurs, les teilleurs et les tisseurs.

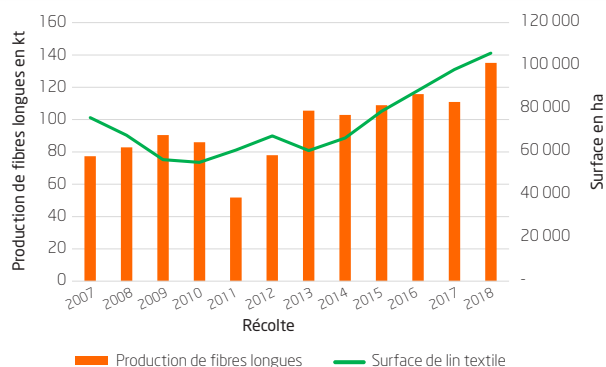


PRODUCTION

En 2018, 106 000 ha de lin textile ont été cultivés en France (contre 78,5 ha en moyenne au cours des cinq dernières campagnes) par environ 6 000 agriculteurs.

Après transformation de la plante, ce sont les fibres longues du lin qui sont utilisées par l'industrie textile. En 2018, 135 kt de fibres longues ont été produites, soit une progression de 50 % en dix ans.

Évolution des surfaces françaises de lin textile et de la production de fibres longues



Source : ASP, CIPALIN



BASSINS DE PRODUCTION (CAMPAGNE 2018/19)

Le lin textile se cultive sous un climat tempéré et humide. En France, la culture est principalement présente en Normandie (61 % des surfaces cultivées en 2018) et dans les Hauts-de-France (34 % des surfaces cultivées en 2018).

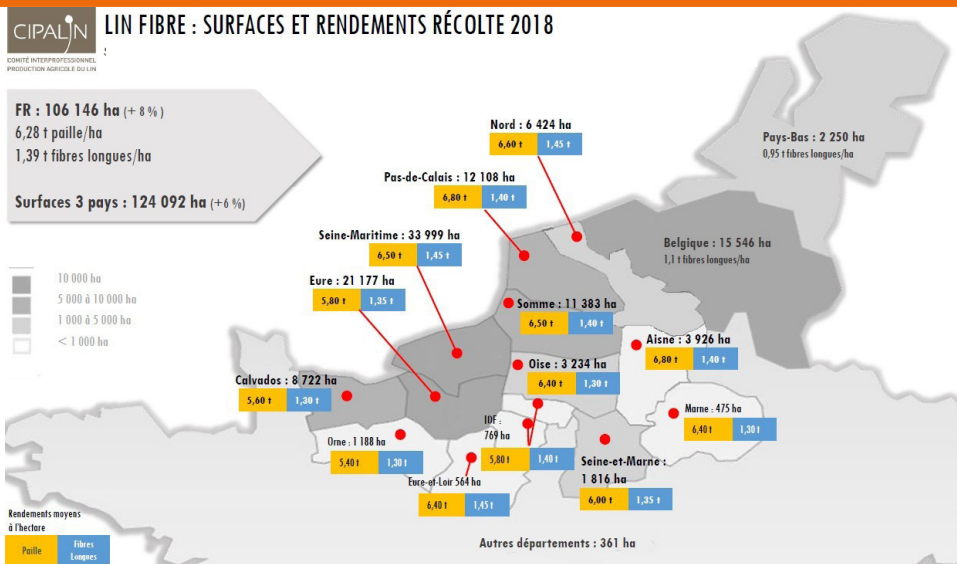
On dénombre en France 26 usines de teillage.



LIN FIBRE : SURFACES ET RENDEMENTS RÉCOLTE 2018

FR : 106 146 ha (+ 8 %)
 6,28 t paille/ha
 1,39 t fibres longues/ha

Surfaces 3 pays : 124 092 ha (+6 %)



Source : CIPALIN - Rendements / estimations sur la base d'un questionnaire auprès des teillages (septembre 2018)



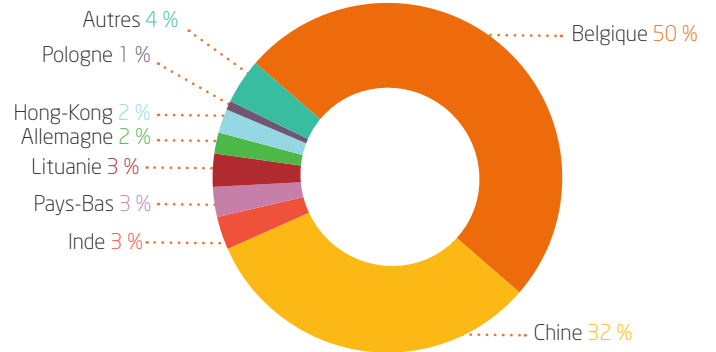
COMMERCIALISATION ET TRANSFORMATION

La commercialisation des fibres de lin se fait de gré à gré auprès des teilleurs.

Le rouissage est la première étape de transformation et consiste à dégrader à même le sol les tiges afin de séparer les fibres et la partie ligneuse sous l'action des micro-bactéries, de l'humidité et de l'ensoleillement. Après séchage, les pailles sont destinées au teillage, les graines sont utilisées pour les semences et la fabrication d'huile.

Vient ensuite le teillage, opération mécanique qui s'exerce sur les tiges de lin rouies pour en extraire les fibres. Celles-ci sont ensuite peignées et triées en vue de la filature. La plus grande partie du lin teillé est exporté en Chine pour être filée et revient en France pour être tissée et travaillée.

Répartition des exportations françaises de lin textile non filé en 2018/19



Source : Douane française



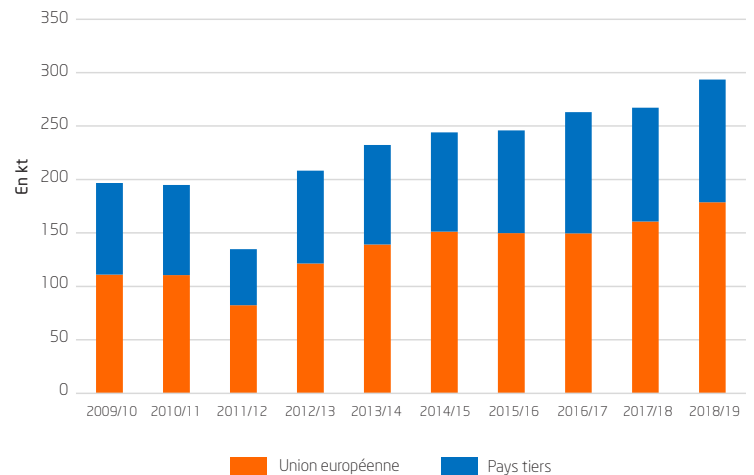
ÉCHANGES

En moyenne sur les cinq dernières campagnes (2014/15 à 2018/19) :

- La France est le premier exportateur mondial de lin non filé avec 263 kt exportées ;
- 50 % de l'export français est à destination de la Belgique qui constitue le principal débouché du lin non filé exporté par la France, devant la Chine (35 %).

À noter qu'une part importante du lin non filé exporté en Belgique est réexportée ensuite vers la Chine.

Évolution des exportations françaises de lin non filé



Source : Douane française